

Portage : Soutenir l'innovation canadienne par le partage d'expertise et la gestion des données de recherche

Mémoire à l'intention des directeurs de l'ABRC, novembre 2014

L'ABRC a lancé en mars 2014 le projet ARC destiné à mettre sur pied au Canada un réseau national de gestion des données de recherche (GDR) basé dans les bibliothèques. Le nom proposé pour ce réseau est Portage : soutenir l'innovation canadienne par le partage d'expertise et la gestion des données de recherche (en anglais, « Portage : supporting Canadian innovation through shared expertise and stewardship of research data »).

Le réseau Portage comprendra deux composantes principales :

- Un centre d'expertise décentralisé de gestion des données de recherche;
- Un système national de conservation des données de recherche qui évoluera et prendra de l'ampleur avec le temps.

Centre d'expertise du réseau

Depuis son lancement, le projet ARC a permis de recueillir un ensemble complet de ressources sur la planification de la gestion des données (PGD). Ces ressources, qui sont tirées de plusieurs sites canadiens et internationaux, guident les utilisateurs vers les sources de renseignement les plus actuelles, pertinentes et fiables sur la gestion des données de recherche, notamment des guides pratiques, des études de cas, des documents de formation et des liens vers d'autres ressources importantes. Pour l'instant, ces ressources sont présentées sur le site Web du projet ARC, mais elles seront plus tard déplacées vers un site Web national permanent. En outre, Portage offrira un outil automatisé national de PGD destiné à aider les chercheurs canadiens à mettre au point des plans de gestion des données.

Le centre d'expertise offrira également des services consultatifs en faisant appel à l'expertise des bibliothécaires et autres spécialistes de tous les coins du pays. Leur savoir-faire comprendra notamment la conservation des données, la formation, les PGD, la découverte, la conservation et les questions de protection de la vie privée, de sécurité et d'éthique. Bien que le modèle détaillé de prestation des services consultatifs soit encore à l'étude, il est proposé qu'ils soient assurés par un groupe national d'experts issus des établissements membres, qui consacreront une certaine partie de leur temps au centre. Leurs services prendront la plupart du temps la forme d'appui en nature découlant de leurs responsabilités professionnelles actuelles, mais les établissements membres pourraient également accueillir des experts dont la présence serait financée par une réserve centrale. Il s'agit de renforcer la capacité des ressources humaines en la matière d'un bout à l'autre du pays.

Une infrastructure nationale de conservation des données de recherche

Le projet ARC travaille aussi, en parallèle, à un projet pilote destiné à relier les divers éléments d'infrastructure et de service nécessaires pour établir un réseau national de conservation des données. Ce projet rejoint directement le concept de

centre d'expertise : les conseils et l'appui aux chercheurs devraient s'accompagner de solutions techniques viables. Ce projet pilote est mené en étroite collaboration avec Calcul Canada (CC), Données de recherche Canada et certains centres de données spécialisés (Centre canadien de données en astronomie et C-Brain), pour veiller à ce que l'infrastructure soit à la fois inclusive et compatible, deux importantes caractéristiques pour espérer recevoir du financement extérieur.

Jusqu'à maintenant, le logiciel d'entreposage a été installé dans deux centres informatiques de Calcul Canada. Les participants au projet de la SFU sont en voie de relier le logiciel d'entreposage Islandora et Archivematica (une plateforme de conservation), qui ont été installés au sommet de la pile de Calcul Canada à la SFU, tandis que le Scholars Portal collabore avec Calcul Canada pour relier Dataverse et Archivematica et les installer sur des ressources de CC à l'Université de Toronto. Ces activités ont pour but d'améliorer la circulation des données pour qu'elles puissent facilement être déplacées des dépôts de données vers un environnement où l'on peut entreprendre de les conserver et de les reproduire. L'image jointe à la fin du présent document illustre la vision de l'infrastructure du réseau.

Dans le cadre de ce projet pilote, on commencera bientôt à intégrer des données de certains chercheurs de diverses disciplines dans deux centres différents. Cela permettra de détecter les problèmes associés aux systèmes et aux flux des travaux. Lorsque ces problèmes auront été réglés et que le flux des travaux sera fixé, le réseau prendra de l'ampleur avec l'ajout d'autres dépôts de données. Le but ultime est de permettre à toutes les bibliothèques universitaires intéressées de participer, qu'elles possèdent ou non leur propre infrastructure locale, en coordonnant les dépôts de données et les services partagés et en appliquant un modèle de coûts qui tient compte des investissements et des besoins divers des établissements.

Gouvernance

Un secrétariat central sera nécessaire pour coordonner les activités du réseau, en gérer le volet financier et offrir un soutien institutionnel. Le réseau sera géré par les établissements participants grâce à un mécanisme officiel permettant de recueillir les commentaires et les conseils des autres intervenants. Étant donné que la création d'un nouvel organisme autonome peut engendrer des dépenses administratives et une complexité inutiles, un certain nombre de modèles de gouvernance sont en préparation et seront présentés à l'ensemble de la collectivité. Nous serons heureux de recevoir les réflexions et les suggestions des membres de l'ABRC.

Financement

Le réseau Portage nécessitera un financement d'environ 1 million de dollars canadiens par année pour administrer le centre d'expertise et pour en développer et gérer l'infrastructure. Il est proposé de financer le réseau pour une période de trois ans pendant laquelle on évaluera continuellement ses résultats en plus de définir plus précisément les besoins à venir. Un certain nombre de modèles de financement ont été définis et feront l'objet d'une discussion avec les directeurs de l'ABRC.

Au cours des prochains mois, le projet ARC continuera de consulter les membres de l'ABRC ainsi que d'autres intervenants pour déterminer quels sont les meilleurs modèles de financement et de gouvernance. Les commentaires de la collectivité seront essentiels pour que le réseau soit bien accepté dès le début et reçoive un soutien permanent.

Comment votre établissement peut-il participer à Portage?

Dès maintenant

- Contribuer au développement des ressources d'information et des documents guides nationaux;
- Fournir des commentaires au groupe de travail du projet ARC, en particulier pour l'élaboration des modèles de gouvernance et de financement.

À l'avenir

- Fournir des employés compétents au bassin d'experts;
- Relier votre dépôt de données au réseau de conservation;
- Participer à titre d'utilisateur des services et d'intervenant dans leur mise au point.

Le groupe de travail du projet ARC compte des membres des quatre associations de bibliothèques universitaires régionales (CAUL, COPPUL, CBUO et Québec), du RCDR et de l'ABRC, de même que certains des plus grands experts canadiens de la gestion des données de recherche.

Pour information ou pour participer au projet, veuillez communiquer avec Kathleen Shearer, coordonnatrice du projet ARC ou avec Martha Whitehead, présidente du groupe de travail du projet ARC.

